



DÉCLARATION DE RISQUE

RC PROFESSIONNELLE – AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES O PÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET SÉJOURS

Référence : DR-V-2602

Ce formulaire est un document contractuel et ne peut être exploité que dans la mesure où il est complet et signé par l'assuré. Toutes les questions doivent avoir une réponse y compris celles par Oui ou Non.

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom ou raison sociale : _____

Garantie Financière en cours n°: _____

Nom et adresses des filiales à assurer : _____

Rappelez précisément vos activités : _____

Informations importantes dont vous souhaitez nous faire part, notamment tout changement depuis la mise en place de la Garantie Financière (ou de son dernier renouvellement) [le cas échéant] :

LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Nombre de salariés :

Dernier exercice	Exercice en cours	Exercice à venir

Principaux responsables :

Nom, Prénom	Age	Attributions	Formation / Expérience

Dans le cas où il y aurait des responsables à déclarer, en plus des directeurs et actionnaires déjà connus pour la Garantie Financière, nous vous invitons à bien vouloir compléter le tableau ci-dessus ou à nous transmettre un document indiquant l'ensemble des responsables avec leurs attributions ainsi que leurs formations & expériences respectives et si possible nous transmettre un organigramme.



DÉCLARATION DE RISQUE

RC PROFESSIONNELLE – AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES OPÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET SÉJOURS

Référence : DR-V-2602

LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Montant du chiffre d'affaires réalisé (c'est-à-dire montant total HT des séjours, voyages, billets et autres prestations payés ou dues par vos clients) :

Période comptable du : _____ au : _____

Dernier exercice	Exercice en cours	Exercice à venir
€	€	€

Question	Réponse	
	Oui	Non
Organisez-vous des voyages sur les thématiques du sport, mariage, EVJF/EVG pour plus de 50% de votre CA annuel ?		
Précisez-nous le type de voyages concernés : _____ _____ _____		
Organisez-vous des séjours, pour plus de 50% de votre CA annuel, hors Union Européenne, Royaume-Uni, Scandinavie, Islande, Suisse, Australie, Nouvelle-Zélande ?		
Organisez-vous des voyages en groupe de plus de 10 personnes ?		
Indiquez-nous le montant du Chiffre d'Affaires relatif aux voyages de groupes de plus de 10 personnes : €		
Organisez-vous, pour plus de 50% de votre CA annuel, des transferts non-standards (tels que 4*4 tout-terrain, en bateau ou en avion...) ?		
Organisez-vous, pour plus de 50% de son CA annuel, des forfaits incluant des activités à haut risque telles que ski, randonnée, voile, plongée sous-marine, parachutisme, parapente ?		



DÉCLARATION DE RISQUE

RC PROFESSIONNELLE – AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES OPÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET SÉJOURS

Référence : DR-V-2602

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Vous exercez la profession et/ou les activités suivantes :

Veillez indiquer la répartition de chacune des activités suivantes en pourcentage de votre Chiffre d'Affaires. Le volume d'affaires que vous déclarez doit inclure les honoraires que vous avez facturés. **Les garanties au contrat concerneront uniquement les activités que vous mentionnerez ci-dessous.**

<input type="checkbox"/> Billetterie	%
<input type="checkbox"/> Organisation de séjours ou de voyages	%
<input type="checkbox"/> Vente de séjours ou de voyages organisés par un Tour-Operator	%
<input type="checkbox"/> Vente de forfaits dynamiques	%
<input type="checkbox"/> Tourisme d'accueil	%

Billetterie :

Quelles sont les prestations proposées (réservations hôtelières, croisières, locations de voitures, transport aérien, ferroviaire, théâtre...) ?

Quelle est la nature des voyages organisée (circuits, raids, séjours, hôtels, clubs, tourisme sportif, santé...) ?

Question	Réponse	
	Oui	Non
Organisez-vous des séjours incluant des activités sportives ?		
Lesquelles :		
.....		
.....		

	Réponse	
	Oui	Non
Faite-vous de l'affrètement ?		
Lorsque vous affrêtez, êtes-vous assurés additionnels aux polices RC des prestataires suivants concernés ?		
Aérien		
Si non, pourquoi ?		
Maritime		
Si non, pourquoi ?		
Terrestre		
Si non, pourquoi ?		



DÉCLARATION DE RISQUE

RC PROFESSIONNELLE – AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES OPÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET SÉJOURS

Référence : DR-V-2602

LA SOUS-TRAITANCE

Question	Réponse	
	Oui	Non
Faites-vous appel à des sous-traitants ?		
Si oui, pour quel pourcentage ?%		
Si oui, quelle partie de votre activité est sous-traitée ?		
Quels sont vos critères de sélection d'un sous-traitant ?		
Tous les recours sont-ils maintenus contre les sous-traitants et leurs assureurs ?		
Imposez-vous une assurance RC Professionnelle à vos sous-traitants ?		
Si oui, imposez-vous un montant spécifique ?€		
Vérifiez-vous que les sous-traitants sont couverts par un contrat d'assurances RC Exploitation et Professionnelle ?		



DÉCLARATION DE RISQUE

RC PROFESSIONNELLE – AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES O PÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET SÉJOURS

Référence : DR-V-2602

LE CONTRAT

Question	Réponse	
	Oui	Non
Utilisez-vous un conseil juridique pour la rédaction de vos contrats ?		
Si oui, lequel ?		
Avez-vous mis en place une cellule de gestion de crise et / ou de communication en cas d'accident grave (tsunami, accident ferroviaire...) ?		
Si oui, merci de détailler la composition et le fonctionnement de cette cellule de gestion :		
Quelle procédure avez-vous mise en place pour la gestion des réclamations ?		
Utilisez-vous un cabinet d'avocats spécialisés pour la gestion des réclamations ?		
Si oui, lequel ?		
Ses coordonnées (nom, prénom, téléphone et email) :		
.....		
Avez-vous une procédure de gestes commerciaux ?		
Si oui, nous décrire son principe et jusqu'à quel montant intervenez-vous ?		



DÉCLARATION DE RISQUE

RC PROFESSIONNELLE – AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES OPÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET SÉJOURS

Référence : DR-V-2602

LES ANTÉCÉDENTS DU RISQUE

Merci de nous communiquer les litiges que vous avez déclaré, indemnisés ou non, qui auraient pu ou non engager votre responsabilité, celle de vos précédent dirigeants, les membres de la direction ou vos employés (depuis les cinq (5) dernières années) :

	Réponse	
	Oui	Non
Y a-t'il eu un sinistre déclaré sur les cinq dernières années ?		
Des mesures ont-elles été prises pour éviter une nouvelle survenance de sinistre de même nature que ceux déjà survenus ?		
Lesquelles ?		
Avez-vous connaissance d'autres événements ou circonstances pouvant donner lieu dans l'avenir à la mise en jeu de la garantie d'assurance ?		
Lesquelles ?		



DÉCLARATION DE RISQUE

RC PROFESSIONNELLE – AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES OPÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET SÉJOURS

Référence : DR-V-2602

LA SITUATION D'ASSURANCE

Êtes-vous titulaire d'un contrat de même nature ayant fait l'objet, de la part du précédent assureur, d'une résiliation pour sinistre au cours des 12 derniers mois ?

Oui Non

Quelle est la date d'échéance du contrat actuel ?

Motif de non-reconduction ?

Date de prise d'effet souhaitée :

Fractionnement souhaité :

<input type="checkbox"/> Annuel	<input type="checkbox"/> Semestriel	<input type="checkbox"/> Trimestriel
---------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------



DÉCLARATION DE RISQUE

RC PROFESSIONNELLE – AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES OPÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET SÉJOURS

Référence : DR-V-2602

LES DOCUMENTS À JOINDRE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER :

- ⊙ Nous transmettre le(s) relevé(s) de sinistralité sur les cinq (5) dernières années
Dans l'éventualité que votre assureur RC Professionnelle soit actuellement Hiscox. Afin d'obtenir le Relevé d'Information, il convient habituellement d'en faire la demande à l'adresse suivante : hiscox.asspro@hiscox.fr
- ⊙ Nous transmettre le courrier de résiliation de votre assureur actuel
Uniquement lorsque la résiliation du contrat a déjà été effectuée
- ⊙ Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre ici votre RIB professionnel
Uniquement lorsque d'une mise en place de prélèvements automatiques
- ⊙ Dans le cas où il y aurait des responsables à déclarer, en plus des directeurs et actionnaires déjà connus pour la Garantie Financière, nous vous invitons à bien vouloir compléter le tableau ci-dessus ou à nous transmettre un document indiquant l'ensemble des responsables avec leurs attributions ainsi que leurs formations & expériences respectives et si possible nous transmettre un organigramme

LA SIGNATURE

Les réponses à toutes questions posées dans la présente Déclaration de Risque sont obligatoires pour l'examen d'une demande de Responsabilité Civile. L'entreprise soussignée certifie que toutes les déclarations en réponses aux questions figurant dans cette fiche de déclaration de risques sont sincères et exactes et reconnaît avoir été informée du caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour l'établissement des Conditions Particulières ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux Articles L. 113-8 et L. 113-9 du Code des Assurances.

Signature : _____ Date: _____

La présente Déclaration de Risque est un relevé des informations techniques et administratives relatives au dossier proposé, permettant à la Compagnie de prendre position quant à son acceptation et à la tarification du risque.

Il ne saurait constituer une quelconque présomption de garantie à la charge de la dite compagnie.

La mise en œuvre de la garantie n'étant fondée que sur la seule présentation de la police d'assurance dûment établie par Arcus Solutions.

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré à la rédaction de ce document.

Les informations contenues dans ce document sont destinées aux propres fichiers de la Société Arcus Solutions, de l'assureur, du réassureur, des organismes professionnels de l'assurance ainsi que les sous-traitants missionnés.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes relatifs à l'ensemble des données vous concernant. Vous disposez également du droit à la limitation du traitement et du droit de demander le transfert de vos données (droit à la portabilité). Vous pouvez retirer à tout moment le consentement accordé à l'utilisation de vos données. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en adressant votre demande, accompagnée d'un titre d'identité signé à l'adresse e-mail suivante : rgpd@arcus-solutions.fr. Votre demande sera traitée par le Délégué à la Protection des Données. Le responsable de traitement se réserve le droit de ne pas accéder à ces demandes si le traitement des données est nécessaire à l'exécution du contrat, au respect d'une obligation légale ou à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (la CNIL est l'autorité de contrôle compétente en France).

Merci de retourner cette Déclaration de Risque dûment complétée et signée, accompagnée des justificatifs nécessaires à l'adresse email disponible en bas de page.